



Le contrôle URSSAF



Objectifs

- **Maîtriser les différentes étapes du contrôle URSSAF**
- **Connaître les moyens à disposition de l'employeur pour réagir face aux conséquences d'un contrôle Urssaf**

Public concerné

Dirigeants, responsables R.H, collaborateurs R.H, chargés de paie.

Programme

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et échanges d'expériences, cas pratiques et documents supports remis aux participants.

Prérequis

Connaissances de base en Droit du travail.

1. Généralités et objet du contrôle Urssaf

- le cadre juridique du contrôle Urssaf
- les acteurs du contrôle
- les différents types de contrôle

2. Les modalités pratiques de la procédure de contrôle Urssaf

- l'avis de passage
- l'étendue des pouvoirs de contrôle des agents
- la lettre d'observations
- le droit de réponse du cotisant
- le procès-verbal de contrôle

3. Les suites du contrôle et le redressement

- la mise en demeure
- les pénalités et majorations de retard, la contrainte

4. Les moyens de défense du cotisant

- le rescrit social
- l'accord tacite
- l'opposabilité des circulaires ministérielles

5. Les voies de recours

- le recours amiable
- la transaction
- le recours juridictionnel

Intervenant

Frédérique BRIANT

Campus formation - UIMM

Programmée à la demande

1 jour

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises. Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.



Contact

02 41 24 26 98